humanitas

Vol. II

IMPRENSA DA UNIVERSIDADE DE COIMBRA
COIMBRA UNIVERSITY PRESS

FACULDADE DE LETRAS DA UNIVERSIDADE DE COIMBRA
INSTITUTO DE ESTUDOS CLÁSSICOS

HVMANITAS

VOLUME II

COIMBRA
MCMXLVIII-MCMXLIX

Deux éditions récentes de la comédie *Chrysis* d'Enea Silvio Piccolomini

AENEAS SILVIUS PICCOLOMINI, *Chrysis*. Comédie latine inédite. Texte établi par André Boutemy (Collection LATOMUS, vol. 1er). Bruxelles 1939.

ENEA SILVIO PICCOLOMINI, *Chrysis*. Commedia edita a cura di Ireneo Sanesi (Nuova collezione di testi umanistici inediti o rari, pubblicata sotto gli auspici della Scuola Normale Superiore di Pisa da Giovanni Gentile e Augusto Mancini, vol. iv). Firenze, «Bibliopolis» librería editrice, 1941.

Secrétaire de divers prélats italiens et étrangers, attaché à la chancellerie impériale, évêque de Trieste, puis de Sienne, élevé à la dignité cardinalice et enfin au pontificat, telles furent les principales étapes de la carrière prodigieuse d'Enea Silvio Piccolomini, devenu le pape Pie 11. Cet humaniste, issu d'une famille de patriciens siennois passablement déchue de sa splendeur d'antan, avait composé, antérieurement à son ordination comme prêtre, plusieurs oeuvres assez licencieuses, entre autres une comédie d'inspiration plautinienne, intitulée *Chrysis*, péchés de jeunesse qu'il répudia dans la suite, comme bien on pense, et dont il chercha par tous les moyens à effacer les traces. Voilà ce qui explique sans doute qu'il ne subsiste de la *Chrysis* qu'un seul manuscrit, ci-devant propriété des princes Lobkowitz et conservé maintenant à la bibliothèque universitaire de Prague. En 1895, le *Giornale storico della letter atura italiana* xxvi, p. 469, annonça que Francesco Novati se proposait de tirer ce petit texte de l'oubli où il était tombé et qu'il en publierait sous peu une édition. Mais la réalisation de ce projet n'avança guère et, dès 1899, Novati se désista en faveur de son ami Ildebrando Delia Giovanna, en lui remettant la collation du codex Pragensis qu'avait confectionnée à son intention Hans

Lambei, professeur à l'LJniversité allemande de Prague. Malheureusement, Della Giovanna ne réussit pas non plus à mener à chef la tâche assumée. Après sa mort, survenue en 1916, M. Ireneo Sanesi qui, en 1g05, alors qu'il préparait son ouvrage monumental sur l'histoire de la comédie en Italie (1), avait, à son tour, chargé un jeune docteur en philosophie, M. Zdenèk Nejedly, de lui procurer une copie du manuscrit de Prague et une reproduction photographique de la première page et auquel les héritiers de Della Giovanna avaient confié la collation de Lambel, se décida à nous doter enfin de l'édition attendue depuis si longtemps. Toutefois, il fallut patienter encore jusqu'en 1941 avant que celle-ci ne vît le jour. Or, le hasard voulut que, deux ans auparavant, un savant belge, M. André Boutemy, éditât ce même texte sans que Sanesi en eût connaissance en temps utile. De cette façon, on se trouve maintenant en présence de deux éditions récentes complètement indépendantes l'une de l'autre et qui incitent à un examen comparatif.

Dans leurs préfaces respectives, MM. Boutemy et Sanesi traitent de la vie et de l'oeuvre littéraire de Piccolomini et, en particulier, de la pièce *Chrysis.* En ce qui concerne la date de la composition de cette dernière, M. Boutemy se borne à constater qu'elle fut écrite à Nuremberg à l'occasion d'une réunion de la Diète, convoquée dans cette ville pour le jour de l'Ascension de 1444, et qu'elle fut achevée avant le 1er octobre de cette année puisqu'il ressort d'une lettre, adressée à cette date par Piccolomini à son ami Michel von Pfuellendorf, que celui-ci l'avait déjà lue. M. Sanesi précise que l'auteur devait s'être mis au travail peu avant ou même après le 26 août, jour de la bataille de St. Jacques sur la Birse qui mit aux prises les Suisses avec les Armagnacs sous la conduite du dauphin Louis, fils de Charles vu, à laquelle il est fait allusion dans le monologue de Charinus v. 160-165. Le manuscrit de Prague qui renferme la *Chrysis* n'est pas l'original de la main de Piccolomini, mais il n'en est pas séparé par un bien long intervalle. M. Boutemy le croit copié entre !450 et 1460. Le fac-similé de la première

(1) Ireneo Sanesi, *La commedia* (dans la collection *Storia dei generi letterari italiani),* 2 vol., Milano, Vallardi, 1 ign, 11 1g35.

page, qui figure dans Te'dition de M. Sanesi, permet de se rendre compte que l'écriture, une cursive allemande peu soignée, est très difficile à déchiffrer, et il n'y a donc pas lieu de s'étonner que les leçons de M. Boutemy, qui a pu étudier le manuscrit lui-même à Bruxelles, et celles de Lambel, sur lesquelles est fondé d'ordinaire le texte de M. Sanesi, diffèrent parfois très considérablement. Comme on le verra plus loin, la présomption d'avoir lu juste est, le plus souvent, en faveur de Lambel dont la compétence, en matière de paléographie, était, décidément, supérieure à celle de M. Boutemy. Dans quelques passages, cependant, il est probable, parfois même évident, que la notation de Lambel est en défaut et qu'il faut suivre M. Boutemy (1). Ainsi, au vers 70, B. donne *a u r o his uerbis ut u e n e n i s studes*, *pessuma*/, S. *a u r u m his uerbis ut u e n e r i t studes*, *pessuma!* (avec cette note dans l'apparat critique: il cod. *ueneris).* Le sens qui résulte du texte de B. est parfait: «C'est à l'or que tu vises par ces paroles comme par des philtres, en parlant comme tu le fais, tu cherches, comme par des philtres, à te procurer de l'or, vile créature!» En revanche, ce serait pour le moins bizarre que Piccolomini eût dit «Tu t'efforces que, par ces paroles, il te vienne de l'or», sans compter que, au lieu de *ut uenerit*, il faudrait, à tout le moins, *ut ueniat.* Il y a donc des chances que *ueneris* soit une mélecture de L. pour *uenenis.* Ailleurs, les leçons de B. sont corroborées par le fait que M. Mariotti, sans se douter de l'existence de l'édition de M. B., les a restituées par conjecture dans l'article plein de remarques fines et pertinentes qu'il a consacré à l'édition S. dans les *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa*, Classe di lettere, serie seconda, xvi (1946), p. 118-130. Ce cas se présente, notamment, aux vers 215 *pota fe st tu a, bibe!* B., *pota*, *f e s t i n a*, *bibe!* S. (M. Mariotti, *L c.* p. 121 renvoie à Plaute, *Cure.* 88 s. *agite bibite*, *f e s t i u a e fores, potate)* (2), 602 s. *abite*, *ni uul ti s*

(ī) Dans la suite, L. et N. désigneront les collations de Lambel et de Nejedly, B. et S. les éditions de Boutemy et de Sanesi.

(2) La comparaison avec Plaute montre que, au vers 215 de la *Chrysis, festina* est le vocatif et qu'il doit donc être encadré de virgules.

experirier j nostri quam pugni sint hodie graues! B. et Mariotti p. 124 ex coniectura, *abite in m u l t i s experirier* S., 709 s. *ad quid illud dixin tibi quo pacto S e n i s ! dilaniaram Phecam?* B., *at \ad* cod.] *quid? illud dixin tibi, quo pacto s e u i s* [i. e. *saeuis']*(!) / *dilaniarim fecem* [i. e. *faecem; phecam* cod.]? S. *(Senis* Mariotti p. 125 ex coniectura, l'exploit, rapporté ici, faisant pendant à un autre que Diophanès se vante d'avoir accompli à Mayence et devant, dès lors, être localisé lui aussi). Enfin, dans quelques cas, où M. S. a, exceptionellement, suivi N. contre L., la leçon de M. B. s'accorde avec celle de N. et en reçoit confirmation à son tour; comp. v. 365 s. *perdices dum u i u o iam plus mille memini ! coxisse* N., S. et B., *uino* L.; v. 402 s. *na7n scortum f ortunati est oppidi simile j quod re?n non seruat sine multis u i r i s* N., S. et B., *sine multis u i c i s* L. qui, de toute évidence, s'est trompé, quand bien même il a joint à sa leçon *uicis* un sic! pour la mettre hors conteste, et dont la conjecture *uicibus* n'est pas discutable.

L'orthographe barbare du manuscrit de Prague (p. ex. *pre-ter* v. 63, *pre77ium* v. 283, *pena?n* v. 803, *singraphu??2* v. 35, *Stigis* v. 346, *y??1agine* v. 428, *7nichi*, *nichil* passim, *cicius* v. 5g3, *senciunt* v. 497, *pecierim* v. 4g3 pour *petierim*, *hostiiim* v. 3g pour *ostiwn*, *aufferat* v. 54, *supperi* v. 576, *dupplu?n* v. 657, *diferor* v. 379, *opidi* v. 402), bien qu'elle soit, dans la plupart des cas tout au moins, imputable à Piccolomini lui-même et non au copiste, nous choque trop, aujourd'hui, pour qu'on n'approuve pas M. B. de l'avoir ramenée à la norme classique. Mais tant lui que M. S., lequel s'en est tenu, à cet égard, à la reproduction servile de la tradition manuscrite, ont parfois été inconséquents, M. B. en maintenant des graphies comme *imo (=i?mno)* v. 279, *illicet* v. 33*oppiparas* v. 721, *Dyophanes* (dans la liste des personnages placée en tête des scènes 1, 6, 15 et 18, en contradiction avec *Diophanès* dans celle de la scène 12), M. S. en imprimant *nefas* v. 782,

(1) L., d'après une note du commentaire de S., voyait dans *saeuis* un doublet hétéroclitique de *saeuus,* en faisant état du gén. pl. *saeuium*, attesté chez Ammien Marcellin 15, g, 6, mais je pense comme M. Mariotti que cette opinion n'est pas discutable. Pour la ponctuation du vers 709, voir plus loin p, 104.

Cato v. 96, *cantharo* v. 217, *subblanditur* v. 474, *subblandiar* v. 626, *feror* v. 879, *flagito* v. 640, alors que le manuscrit porte *nephas*, *Catho, cantaro*, *sublanditur*, *sublandiar*, *ferror*, *flagitto*.

L'apparat critique de M B. ne consiste pour ainsi dire qu'en un remplissage oiseux de l'espace blanc au bas des pages par des variantes orthographiques. Du moment qu'il était entendu que les graphies médiévales seraient normalisées conformémement à l'usage classique, à quoi bon accumuler des notes du type 27 *balteum* corr.: *baltheum* cod.; 3g *ostium* corr. : *hostium* cod.; 164 *externum* corr.; *hexternum* cod ; 402 *oppidi* corr.: *opidi* cod.; 404 *quotidie* corr.: *quottidie* cod. ? Et n'est-il pas quelque peu prétentieux de qualifier de ((corrections» la simple restitution des formes orthographiquement correctes? Enfin, la rédaction des annotations de ce genre, p. ex. 27 *balteum* corr.: *baltheum* cod., est inutilement prolixe, *balteum* figurant dans le texte, il suffisait de libeller comme suit la note de l'apparat: 27 *baltheum* cod., voire simplement: 27 *baltheum*, en prévenant le lecteur une fois pour toutes que, sauf indication spéciale, les notes de l'apparat se rapportent aux leçons du manuscrit. En fait de corrections véritables, destinées à .rétablir la leçon authentique dans des passages corrompus, l'apparat de M. B. ne signale qu'un petit nombre et celles qui peuvent être tenues pour sures ont été, le plus souvent, anticipées par L. (ce que M. B. ne pouvait pas savoir, bien entendu), p. ex. v. 114 *peregre reuersus (pergere r.* cod.); v. 136 s. *animal nullis regen dum frenis (regendis f.* cod.); v. 227 s. *istuc nobis multo aegrius quam illis erit (m. egregius* cod.). A propos du vers 242, on lit dans l'apparat de M. B. *arguat* corr.: *gruat* cod., mais M. S. imprime dans le texte *arguat* sans faire mention de la prétendue leçon du manuscrit *gruat*, d'où il s'ensuit qu'il a trouvé *arguat* dans les deux collations qu'il avait à sa disposition. Dans d'autres cas, les corrections de M. B. portent à faux, ainsi lorsque, au vers 558 *bis tanto crescit amor quant prius fuit*, il a cru devoir changer *quam* en *quanto*. Les vers 553-558 sont imités de Plaute. Or, le modèle plautinien garantit la leçon *quam;* comp. *Ampli.* 943 *bis tanto amici sunt inter se quam prius*. 11 est vrai qu'avec *quam* le mètre cloche, mais,

d'abord, les déficiences métriques, dans notre pièce, ne se comptent pas (voir, à ce sujet, p. 114 s.) et, ensuite, S. donne, sur la foi de L., *bis tanto crescit amor quam per prius fuit*, ce qui fait un sénaire iambique complet (1). La leçon *perprius* peut paraître suspecte et, pour ma part, je la considère comme telle; toujours est-il que, pour la raison indiquée tout à l'heure, *quam* doit être placé hors d'atteinte. Nous touchons ici à un défaut capital de l'apparat de M. B. La *Chrysis* étant, dans une très large mesure, un centón, fabriqué avec des réminiscences de Plaute et, subsidiairement, de Térence, le rapprochement des passages parallèles de ces modèles s'imposait. M. B., qui s'en est dispensé, a cru pouvoir justifier cette carence en faisant remarquer dans sa préface (p. 14, n. 1) que son édition rentre dans le cadre de ce que les Allemands appellent *Kleine Texte für den Schulgebrauch*. Or, il saute aux yeux que ce n'est pas là une excuse valable. A supposer qu'un professeur fît de la pièce de Piccolomini l'objet d'une interprétation, ce ne serait jamais que dans un cours universitaire, c'est-à-dire devant des étudiants censés avoir lu préalablement du Plaute et du Térence et pour lesquels, dès lors, les références aux emprunts que l'humaniste italien a faits à ces auteurs de l'antiquité présenteraient un intérêt bien autrement immédiat et évident que le fatras des variantes orthographiques. Et ce qui plus est, s'il avait tenu compte de ces références, M. B. aurait été préservé de quantité de mélectures qui défigurent son texte et dont on donnera des exemples plus loin. L'article spécial qu'il promet, dans sa préface, de consacrer un jour à la recherche des sources de la *Chrysis* viendrait comme moutarde après dîner.

En passant maintenant à l'apparat de l'édition de M. S., force nous est de constater que la part prépondérante, dans les renseignements utiles qu'il contient, revient à L. dont la collation, mise à profit par M. S., était accompagnée de toutes espèces de considérations et de suggestions judicieuses. Hàtons-nous d'ajouter que l'éditeur italien ne manque jamais

(1) Sinon correct, à cause du double iambe de la fin, mais le piètre versificateur qu'était Piccolomini ignorait évidemment de telles finesses.

de mentionner avec une loyauté scrupuleuse jusque dans les plus infimes détails ce qu'il doit à cette source. Des contributions intéressantes à la critique du texte lui ont été fournies aussi par ses confrères Augusto Mancini, Carlo Pascal et Massimo Lenchantin de Gubernatis Lui-même n'a guère eu la main heureuse dans ses propres tentatives de correction. Preuve en soient les quelques échantillons suivants. V. 306 *sed odos t e t e indicabit scelus.* M, S. restitue *sed odos t i b i indicabit scelus*, ce qui ne satisfait pas au point de vue paléographique. C'est M. Mariotti, /. *c.* p. 122, qui a vu que Toriginal devait porter *odos t (a) e t e < r >* . V. 332 *ego in sinu m e a e dormire iiolo.* Ce vers est amétrique, mais on a vu précédemment que cela n'autorise nullement à supposer une faute de copiste. L'insertion de *Cas[s]inae* après ?*neae*, à laquelle M. S. a recouru, ne rétablirait, d'ailleurs pas un sénaire correct.

Il n'est pas question non plus, comme l'ont fait remarquer avec raison M. Lenchantin, *Athenaeum* année 1941, p. 195, et M. Mariotti, /. *c.* p. 122, de suspecter l'emploi de *meae* avec la valeur substantive, cet usage étant courant chez Plaute et attesté à plusieurs reprises dans notre pièce même; comp. v. 19 *dum subagitabis tu am;* v. 20 s. *egon, adhaerentem pectori meo me am ¡tenens;* v. 675 *namque is etiam hic cum sua dormiet.* V. 40¾ s. *nupsit hodie mihi, / hac noctu nubat ut a l i i s decet.* On ne comprend pas que M. S. ait tenu à mettre dans le texte son interversion *hac noctu nubat ali is ut decet* «Que, pendant la nuit à venir, elle s'unisse à d'autres comme de juste», bien que l'interprétation de la leçon du manuscrit qui lui avait été proposée par son ami Mancini «il sied que, la prochaine nuit, elle partage la couche d'autres» eût dû le convaincre qu'il n'y avait rien à changer, l'anastroplie *nubat ut* pour *ut nubat* étant exactement comparable à *decet si* pour *si decet* au vers 766 s. *(hoc decet / si ?natronas, meretrices dedecet)* et à *sibi ut* pour *ut sibi* au vers 194 *(argentum dederat sibi ut esset mundior* selon l'explication ingénieuse de M. Mariotti, /. *c.* p. 120). Au vers 540 s. *an satis peccasse fuit nisi ultro etiam / irrisum nos uenieritis*?, rien n'oblige à ajouter *non* après *an*, comme l'a fait M. S., la pensée exprimée par Théobule étant ironique. Par contre, si le manuscrit avait vraiment *uenieritis* et non *uenietis* selon la

lecture de M. B., il aurait fallu restituer *ueneritis* Y. 563 s. *subicite nos quibus placet lenonibus, ¡ quae nulla non taberna prostratis hodie.* La conjecture de M. S. *prostatis* se heurte à cette objection décisive que le contexte exige un parfait et non un présent. Or, ce parfait est offert par la correction marginale *prostrastis* qu'il eût fallu adopter, *prosternere* intransitif au sens de *se prosternere* ne semble pas attesté, sans doute, mais cet emploi n'est pas sans analogies précisément parmi les verbes exprimant une idée de mouvement ; comp. Plaute, *Persa* 216 *quo agis ?* «où vas-tu ?» en face de *quo tu te agis?* chez le même *Trin.* 1078, ou bien Térence, *Pliorm.* 643 s. *ut.·. haec hinc facessat*, où *facessere* signifie «se défiler, s'éclipser, décamper».

De loin en loin, on rencontre dans l'apparat de M. S., sans qu'on en voie la raison, une explication d'un mot ou d'une forme flexionnelle qui n'en avaient ni plus ni moins besoin que tant d'autres. Ainsi, à propos du vers 207 *neque cereuisiam bibo neque sic er am*, M. S. a cru devoir démontrer que, dans ce passage, *sicera* ne désigne pas une boisson enivrante quelconque, hormis le vin, selon la définition d'Isidore de Séville, rapportée par Du Cange s. u, *sicera* («omnis potio quae extra uinum inebriare potest»), mais qu'il a le sens spécialisé de «cidre». Si une telle démonstration était nécessaire — et je répète que, l'édition de M. S. n'étant pas une édition commentée, elle n'y a pas sa raison d'être —, il fallait, au lieu de renvoyer à l'article *sidrus* de Du Cange et à la définition qui y est donnée de ce terme («potus ex suco malorum uel pirorum confectus»), s'appuyer sur l'étymologie du fr. *cidre* «jus de pommes fermenté» (1) qui remonte au lat. *sicera* par l'étape intermédiaire d'une forme métathétique * *cisera* et d'où proviennent les emprunts ital. *sidro* et esp. *sidra;* voir, à ce sujet, Meyer-Lübke, *Roman, etymol. Wtb.* n° 7898, le même, *Grammaire des langues romanes* 1 § 52g, O. Bloch, *Diet, etymol. de la langue franc.* 1, p. 149 s. Pour *louis*, nominatif refait sur les cas

(1) Jusqu'au 16e siècle, le nom de *cidre* s'appliquait à la fois au jus fermenté de pommes et de poires, et tel semble toujours être le cas de l'italien *sidro.*

obliques, au vers 785 *ridet istaec ex alto periuria louis*, il aurait suffi, le cas échéant, de renvoyer à un de nos manuels de morphologie historique du latin. M. S. cite à l'appui de cette forme, qualifiée d'archaïque, un fragment d'Ennius *(Ann.* 62 s. éd. Yahlen[2]) et un oracle d'Apollon, rapporté par Apulée *(Métam.* 4, 33), ce qui est insuffisant. En effet, le nom. *louis* n'est pas seulement archaïque et archaïsant, mais appartenait aussi au latin vulgaire impérial, où on le trouve chez Pétrone 47, 5 et 58, 2, comme le nom. sg. *bouis* chez le même 62, 13.

La correspondance entre beaucoup de vers de la *Chrysis* et des passages de Plaute et de Térence avait été signalée par M. S. déjà dans son histoire de la comédie en Italie, et dans l'apparat de son édition il ne cite pas seulement ces derniers, mais les transcrit in extenso pour la commodité du lecteur. Toutefois, la liste de références qu'il a établie offre bien des lacunes, comblées par M. Mariotti, /. *c.* p. 130, qui a le mérite d'avoir attiré l'attention aussi sur certains rapprochements à faire avec Juvénal (p. ex. v. 149 *is sapit*, *qui uobis sic utitur ut ego:* Juvénal 5, 170 *ille sapit*, *qui te sic utitur)* et, dans un cas, même avec Lucrèce (v. 156 s. o *stultas hominum mentes et uanas nimis!¡0 mortalium caeca pectora!:* Lucrèce 2, 14 *o miseras hominum mentes*, *o pectora caeca!).*

A la différence de M. B., qui les passe complètement sous silence, M. S. enregistre par le menu les corrections et les gloses qui figurent en grand nombre dans la marge et entre les lignes du manuscrit. Les gloses marginales et interlinéaires sont de peu d'intérêt, c'est vrai, mais M. B. aurait dû, à tout le moins, en faire mention dans la description du manuscrit (préface p. 14 s.). En voici quelques exemples. V. 106 *stipem:* gl. *pretium;* v. 143 *scite:* gl. *sapienter;* v. 290 *pol:* gl. interlin. *certe,* gl. margin, *per pollucem.* Il en va autrement des corrections. Comme on l'a dit plus haut (p. 100), celle relative à la leçon altérée *prostratis* du vers 564, à savoir *prostrastis*, doit être adoptée et, de fait, M. B. l'a introduite dans le texte, mais en la donnant comme une correction à lui. Au vers 680, le texte du manuscrit porte *quod cum scribitur*, *pulchre irridebimur*, celui de l'édition de M. B. *quod cum scribe-*

t u r etc.; la correction marginale *scibitur* est confirmee par la comparaison de Plaute, *Capt.* 785 *quod cum s c i b i t u r*, *per urbem inridebor*. Au vers 697 *s. at rune irruo/uel eras potius*?, le contexte ne justifie pas la conjonction adversative *at*, mais semble réclamer la particule interrogative *an* qui est effectivement fournie par une correction marginale (1).

Enfin, l'apparat de l'édition de M. S. nous fait connaître encore deux autres particularités du manuscrit de Prague dont M. B. n'a non plus tenu aucun compte. Au début du premier vers des scènes 1 et 11, la place des initiales de *Edepol* et de *Quis* est laissée en blanc parce que, de l'avis de M. S., ces lettres étaient destinées à être peintes ultérieurement avec du minium. On se demande, pourtant, pourquoi le copiste n'a pas procédé de même au début des autres scènes. Ce qui est plus important, c'est que, d'après le témoignage de L. et, partiellement aussi d'après celui de N., on trouve écrits en surcharge au-dessus des noms de personnages, figurant en tête des scènes 2, 5 et 6, certaines lettres, groupes de lettres ou mots entiers dont la signification, de prime abord, paraît énigmatique, soit sc. 2 au-dessus du nom Sedulius: *Efch*, sc. 5 au-dessus du premier i de Archimenides : *iv*, au-dessus de en : *T*5 sc. 6 au-dessus de Diophanes et deTheobolus respectivement *offi* et *Iacobus*. M. S., dans sa préface p. 21 ss., a étudié Ionguement ces surcharges et est arrivé à cette conclusion qu'elles ont rapport à des personnes de l'entourage de Piccolomini que celui-ci aurait eu en vue en composant sa *Chrysis* et dont trois, au moins, se laisseraient identifier sans trop d'arbitraire. Ce seraient trois fêtards, secrétaires à la chancellerie impériale comme Piccolomini lui-même, qui nous sont connus par sa correspondance, à savoir Johannes von Eich (ou Aich), Wilhelm Tacz et Jakob Widerle. Quant à *offi*, il demeure obscur.

(1) Dans sa préface p. 15, M. B, avertit le lecteur qu'il marquerait d'une croix les corruptions pour lesquelles il n'aurait pas à proposer de correction plausible. Or, cette croix, si je ne m'abuse, n'apparaît que deux fois et encore dans des passages parfaitement sains, à savoir aux vers 16 s. *ex mille f, cum periculum fecimus, eam I quae cordi siet (fuerit S.) stabili prosequimur fide* et 793 *ut iurgatae* f *istae sunt inuicem mulieres.* Aux vers 680 et 697, pourtant manifestement corrompus, elle manque.

A en juger par le fac-similé de la première page du manuscrit de Prague, les signes de ponctuation y manquent complètement. Il incombait donc aux éditeurs d'en pourvoir le texte pour guider le lecteur. Les divergences qu'on relève entre la ponctuation de M. B. et celle de M. S. sont nombreuses. En les examinant, on est amené à donner raison tantôt à l'un et tantôt à l'autre. Voici quelques cas, où l'on suivra M. B. contre M. S.: V. 84 *quin imus et aliis cedimus? ('quin*, *imus et aliis cedimus* S.); comp. p. ex. Plaute, *Cas.* 854 *Çu*n i?nus ergo?* V. 91 ss. *spoliis ¡te direptionique para*, *quasi sies / captiuus: tigris est*, *non mulier*, *meretrix, (quasi sies captiuus tigris, est non mulier meretrix* S.). V. 187 ss. *quid gloria uanius / sepulehr ali? seu me uermes edant uel aues*, *tantumdem facio (quid gloria uanius sepulchrali*, *seu me uermes edant uel aues? tantundem facio* S.); voir M. Mariotti, /. *c.* p. 120. V. 228 ss. *uah! quam molliter*, *quam percurrit arterias / suauiter, iam uenas omnes laetarier /sentio, (quam percurrit arterias suauiter iam uenas omnes! laetarier sentio.* S.). V. 766 s. *hoc decet /si matronas*, *meretrices dedecet, (hoc decet*, *si matronas; ?neretrices dedecet.* S.); pour l'anastrophe *decet si,* voir plus haut p. 99. Par contre, on adoptera la ponctuation de M. S. dans les passages suivants: V. 220 *nam omnium unguentum odos prae tuo nausea est. (nam omnis*, *unguentum*, *odos prae tuo nausea est.* B.; *omnis* est une mélecture pour *omnium* et M. B. a méconnu que *unguentum* est la forme archaïque du gén. pl. et non le nom. sg., comp. Plaute, *Cure.* 99). V. 407 s. *numquam uidua cubare uolt domi ; / nam, si non nubit saepe^ fame perit. (nam*, *si non nubit*, *saepe fame perit* B.). V. 487 ss. *quis tantum auri uel argenti in loculis J seruassit suis quantum nos*, *quae sine ¡praediis uiuimus*, *largimur foras? / argento solem et lunam et aquam et diem¡ et noctem non emimus aut tenebras, (quantum ;ios*, *quae sine praediis uiuimus*, *largimur foras argento solem et lunam et aquam et diem$_y$ et noctem non emimus aut tenebras.* B.). V. 547 s. *en audaciam muliebrem! uiden I in manifesto ut se excusant scelere? (en audaciam muliebrem uiden*, *in manifesto ut se excusant scelere?* B.). Parfois, la ponctuation de l'un et de l'autre éditeur est défectueuse, ainsi au vers 217 *Canthara mihi est nomen ex cantharo. bibam*, où il faut mettre un point ou un point et virgule

après *nomen* et non, comme l'ont fait MM. B. et S., après *cantharo,* et au vers 515 s. *saínete animuli, / uitae nostrae festiuitates merae,* où *uitae nostrae* n'est pas le génitif, comme l'ont cru à tort MM. B et S., mais un vocatif, coordonné à *animuli* qui précède et à *festiuitates merae* qui suit, de sorte qu'il y a lieu de le séparer de ce dernier par une virgule. Dans ces deux cas, la ponctuation correcte a été établie par M. Mariotti, *l.c.* p. 121 et 123. Pour terminer ces remarques sur la ponctuation, jetons encore un regard sur les vers 708 ss. qui se présentent comme suit dans le texte des éditions B. et S.: (Congrio) *uah! militare facinus!¡* (Diophanes) *ad quid illud dixin tibi quo pacto Senis¡ dilaniaram Phecam?* (B.); *uah, militare facinus*!/ — *at quid? illud dixin tibi, quo pacto seuis* (mélecture de L., voir plus haut p. 96) / *dilaniarim faecem* (conjecture invraisemblable de M. S.)? *ad quid illud dixin tibi quo pacto* etc. ne convient pas pour le sens et *ad quid* est incompatible avec *dixin* (il faudrait *dixij.* En ce qui concerne *at quid? illud dixin tibi quo pacto* etc. chez M. S., il ne soulève pas d'objections, mais il est permis de se demander, s'il ne serait pas préférable de ponctuer *at quid illud* (sc. *facinus)? dixin tibi quo pacto* etc. ce qui, semble-t-il, donnerait plus de relief à l'expression.

On a dit que, faute de s'être reporté aux passages de Plaute, imités et souvent reproduits textuellement par Piccolomini, M. B. s'est privé d'un guide précieux dans le déchiffrement du manuscrit de Prague et qu'il en est résulté de fâcheuses mélectures. Quelques exemples joints à ceux qu'on a déjà donnés, serviront à mettre en garde les usagers de son édition.

V. 226 s. *accede, Bacche, tete ipsum expeto tangere, j tuos l i q u i d o s per amo.* Même sans avoir consulté Plaute, M. B. aurait dû s'apercevoir que Piccolomini ne peut pas avoir écrit *tuos liquidos.* De fait, on lit chez Plaute, *Cure.* 107 ss. *ubi* 's *ipsus? ipsum expeto tangere, inuergere in me l i q u o r e s tuos, sine, ductim.* V. 339 *a c t u m e s i licet et conclamatum est. actum es* est, de toute évidence, impossible et le manuscrit a, en effet, d'après L. *act um e s t. ilicet* devrait, comme chez M. S., être encadré de virgules. Le sens est: «Tout est fini, adieu, et c'est une affaire réglée»; comp. Plaute, *Cist.* 685 *actum est, ilicet*, et Térence, *Eun.* 347 s. *ipsast, ilicet. desine,*

tam conclamatumst. V. 377 s. *tactor, r o d o r, agitor, stimu-* /or$_5$ *crucior j in amoris rota, miser, exanimor.* Dans le manuscrit, L. a lu non pas *rodor,* mais wosor qu'il a corrige en *uorsor* d'après Plaute, *Cist.* 206 ss. *iactor, crucior, agitor, stimulor, u o r s o r in amoris rota,* w/ser *examinor.* A noter que Piccolomini a renversé l'ordre de *crucior* et de *uorsor,* d'où il suit qu'il ne faut pas ponctuer avec M. S. *crucior; in amoris rota, miser, exanimor.* Y. 382 *c u i u s lubet non lubet iam id continuo.* Remplacer l'impossible cz/ms par gj/od, attesté par L., en conformité avec Plaute, CYs/. 214 *q u o d lubet, non lubet iam id continuo.* Y. 391 s. *edepol! qui amat non eget miseria, / aerumnis afficitur.* Le texte de M. S. porte *edepol, qui amat, s i eget miseria, aerumnis afficitur* et la leçon s/ *eget* est garantie par Plaute, *Cure.* 142 *edepol qui amat, si eget, ?nisera adficitur aerumna.* M. Mariotti, *l. c.* p. 123 fait observer avec juste raison que la comparaison de ce passage de la *Clirjsis* avec celui de Plaute suggère, en outre, la correction *si eget, m i s e r i s aerumnis afficitur,* mais que *si eget* chez Piccolomini ne peut pas signifier, comme chez Plaute, «s'il est dépourvu d'argent», mais doit avoir le sens de «s'il est privé de sa bien-aimée». En effet, Charinus, dont il est question, différant en cela du Phédrome de Plaute, ne manque pas d'argent puisque, dans la suite (v. 431 s.), Lybiphanès lui dit *crumena illorum est uacua / et tua noua est et plena plenior.* Y. 492 *cetera quae uolo Gallica m e t i o r fide.* Plaute confirme la leçon de S. *Gallica m e r c o r fide;* comp. *Asin.* 199 *cetera, quae uolumus uti, Graeca mer c a mur fide.* V. 511 *s a l u e t e, iubeo, amatores optimos !* L'incompatibilité de *amatores optimos* avec *saínete* aurait dû donner l'éveil à M. B. En y regardant de plus près, il n'aurait pas manqué de constater que la leçon de la collation de L. *saluere* est la bonne; comp. Plaute, *Cas. 1 s a l u e r e iubeo spectatores optumos.* V. 549 ss. *nulla e n i m parut est mulier pretii j quae, si culpam in sese nullam a d m i s it, J nomen non uelit suum retinere bonum.* Variantes de la collation de L. : *enim-] tam* et *admisit*] *admiserit.* Il s'agit d'une réminiscence de Plaute, *Aul.* 790 s. *qui homo culpam a d m i s i t in se, nullust tam parui preti, quin pudeat, quin purget sese.* On voit que Plaute confirme la lecture de L. *tam.* Pour ce qui est de *admisit,*

commun à Plaute et à B., on sera moins affirmatif et *admiserit* demeure, semble-t-il, possible; comp. v. 557 *s* reuentum in gratiam post f u e r i t* selon le témoignage concordant de B. et de L., mais *rursum si reuentum in gratiam est* chez Plaute, *Ampli.* 942. Ici, seule la vérification du passage dans le manuscrit de Prague apportera la certitude. Y. 556 s. *at i n d e si quae forte interueniuntj si reuentum in gratiam post fuerit* etc. *inde*, suspect à priori, s'avère comme une mélecture, *irae* de la collation de L. se retrouvant chez Plaute, *Amph.* 941 s. *uerum i r a e si quae forte eueniunt huius modi inter eos.* V. 618 *Al er c u r i a l e s illi iam ducunt ferias.* L. atteste comme leçon du manuscrit *exuriales* qu'il corrige en *esuriales* en s'appuyant, d'une part, sur la glose marginale *quia nihil comedunt* et, d'autre part, sur Plaute, *Capt.* 468 *ita uenter gutturque resident e s u r i a l i s ferias.* M. B. s'est laissé induire en erreur par les deux vers suivants de la *Chrysis* (619 s.) *cum caduceo quasi Mercurius/componere hos meritos uolui*, où, soit dit en passant, l'incompréhensible *meritos* est une mélecture pour *ini-?nicos* des collations de L. et de N. V. 655 *qui cauet decipi, uix c a u t u s cauet.* Le texte de M. S. porte *uix c a u e n s cauet.* Plaute, *Capt.* 255 *qui cauet ne decipiatur, uix cauet cum et iam c a u e t* parle en faveur de *cauens.* V. 671 *sed malum maximum si u e n e r i t palam.* Dans l'apparat, M. B. note *uenerit* corr.: *uenit* cod. Sa correction est inutile et, au surplus, contredite par Plaute, *Capt.* 22 *sedmalum maxumum, si id palam p r o u e n i t.*

Qu'il me soit permis de présenter encore un certain nombre d'autres observations que j'ai faites, en confrontant les deux éditions de MM. B. et S., à propos de passages dont il n'a pas été question jusqu'ici.

L'ordre des deux vers 7 et 8 *ad esum nati tantum et ad potum sumus; / dormire possumus et satis quiescere* est renversé dans le texte de M. B., sans que l'apparat contienne aucune note à ce sujet, d'où je conclus à une simple inadvertance.

V. 10 *n u l l a pulchra est quam nobis gratior Venus* B.; *nulli* le fac-similé de la première page du manuscrit chez S.; ce qui est exigé par le sens.

V. 24 *sed hoc molestum mihi* B. Sur le fac-similé, on reconnaît très distinctement *?nolestum est mihi, est* étant écrit en toutes lettres.

V. 51 s. *aut tu cui hodie / praeter morem lauisti?* B., *cur hodie... lauisti?* S. La leçon authentique doit être *cui;* comp. v. 64 s. *nunc, ut mundior t i b i / aduenirem, laui;* v. 193 s. *quamuis alius / argentum dederat, s i b i ut esset mundior* (voir plus haut p. 99); v. 281 *argentum, ut ali is lauaret, dedi.*

V. 57 ss. (Sedulius) *tui causa facio, ¡ ne a m a n t e s abigam qui praebeo perparum.* / (Chrysis) *hem! dantes quasi me plurimi nunc habeant* B., *ne d a n t e s abigam. . hem! dantes! quasi me plurimi nunc habeant* S. On voit aussitôt que *dantes* au vers 5g reprend *dantes* du vers 58 et l'on donnera donc la préférence au texte de M. S. en le ponctuant comme lui.

V. 62 *expetessunt plures, sed paucis datur frui* B., *expetessunt plures; paucis datur frui* S. Bien que des considérations métriques soient, en général, de fort peu de poids, elles nous engagent, cependant, ici à adopter le texte de M. B.

V. 86 s. *scortis ut scortis utor: simulant, simulo ;/fingo me captum, nec sum par P a r i, r e f u t o* B. (dont Γ apparat qualifie la leçon *refuto* de peu sûre); *fingo me captum nec s u m ; p a r p a r i r e f e r o* S. Il est clair que M. B. s est fourvoyé; comp. Plaute, *Merc.* 629 *ut par pari respondeas; Truc.* 939 *par pari respondet;* Térence, *Eun.* 445 *par pro pari referto.* La cause de la méprise semble devoir être cherchée dans le souvenir, ayant surgi mal à propos, du vers 75 s. *at istic sese putat / alterum Ganymedem aut Pari<?n> coli alterum.*

V. 111 (Pythias ancilla) *ego ut aduentastis huc rapio p a l l i u m* B., *polium* N., *pallam* L. qui note que le second *a* de *pallam* a une forme ouverte qu'on retrouve ailleurs et qui le fait ressembler à un *u.* Il est question de la mantille *(palla)* de l'esclave Pythias qu'elle met pour sortir. M. B. laisse ce vers sans ponctuation, M. S. ponctue *ego, ut aduentastis, hue rapio pallam.* Le sens exige que l'on reporte la seconde virgule après *hue.*

Y. 120 *dixin ego? sed quis Cassiua?* B. Le manuscrit porte bien *quis*, mais la correction *quid*, proposée par L. et adoptée par M. S., doit emporter l'adhésion, car Lybiphanès qui parle ne demande pas, qui est Cassiua (ou Cas(s)ina), mais ce qu'elle fait, ce qu'elle est devenue. Dans sa préface

(p. 14, η. 3), M. B. soulève la question de savoir, s'il conviendrait de lire *Cassina* au lieu de *Cassiua* et de voir dans ce *Cassina*, variante graphique de *Casina* comparable à *cassia* au vers 222 pour *casia*, le nom de la jeune fille, objet de la rivalité entre un père et son fils, qui, sans jamais paraître sur la scène, a fourni pourtant le titre d'une des pièces de Plaute. Dans le doute, il s'en est tenu à la forme *Cassiua* tandis que M. S. imprime, au vers 120 et partout ailleurs, où ce nom se rencontre, *Cassina*, ce en quoi on ne peut que l'approuver. En effet, *Cassiua*, à lire *Cassiua* (voir le vers 604 qui finit par ce mot), représenterait un type de formation inexistant.

Y. 154 *sed ueni*, *mi columbe*, *mi p a s s e r u l e*. Si *passerule* ne se trouvait que dans l'une des deux éditions, on croirait à une coquille typographique, mais comme il figure dans les deux, on est bien obligé d'admettre que c'est la leçon du manuscrit. Alors, cela doit être une faute de copiste (1), car comme diminutif de *passer*, *passerculus* seul est attesté. Qu'on n'objecte pas que *passerulus* aurait pu être forgé par Piccolomini sur le modèle de *columbulus*. Etant donné que *passerculus* se lit, précisément comme terme de tendresse, à deux reprises dans *Y Asinaria* de Plaute (666.694), largement mise à contribution par l'auteur de la *Chrrsis*, celui-ci connaissait bien cette forme et n'avait donc aucun motif d'en créer lui-même une autre.

V. 160 ss. *uidi plures in foro / nuper propter Armeniacos ire anxios. ! illos namque inuasisse dolent imperium ! et occidisse quosdam S arr a c e n o s truces* B. (qui note dans l'apparat: *Sarracenos* lectio incerta). Si M. B. avait eu la curiosité de feuilleter la correspondance de Piccolomini, publiée par R. Wolkan das les *Fontes rerum Austriacarum*, qu'il cite dans sa préface p. 9, il y aurait trouvé la fameuse lettre, adressée au protonotaire royal Jean Gers, qui contient le récit le plus circonstancié qu'on possède de la bataille de St. Jacques sur la Birse, et dans laquelle les Armagnacs sont appelés *Armeniaci*. Ayant négligé de consulter cette publication, M. B. s'est ima-

(1) Qui a son pendant dans *stulas* (B.) ou *sculas* (S.) au vers 156 pour *stultas*.

giné que, dans notre passage de la *Chrysis*, Charinus fait allusion aux progrès de l'invasion turque en Europe (voir sa préface p. 11) et il a interprété par *Sarracenos* la leçon *Suic'eri* (sans point sur Γ*i)* du manuscrit, dans laquelle L. a reconnu d'emblée une abréviation de *Suicenses* (des Suisses» (1).

V. 177 s. *stulta est cura quae nihil parturit com m o d i i. Inil amo melius placido et libero* B. Au lieu de *commodii* et de *amo,* on lit chez M. S. respectivement *commodi* et *animo.* Il est surprenant que M. B. ne se soit pas rendu compte que les leçons *commodii* et *amo* sont exclues. Pouvait-il donc croire sérieusement à l'existence, voire à la possibilité théorique, d'un *commodius* ou *commodium* et à la possibilité de dire *nihil amo melius placido et libero ?*

V. 215 *eccum*, *accipe u i t i u m*, *pota f e s t i u a, bibe* B., *eccum. accipe ui t r u m. pota, fe st in a , bibe!* S. *uitium* n'a pas de sens ici. *uitrum,* qui est, à n'en pas douter, la bonne leçon, est un italianisme (ital. *vetro* «verre à boire»). En revanche, M. B. a bien lu *festiua;* voir plus haut p. 95.

V. 252 s. *iam cenare nos et bibere ¡ o p u s e s i* B., *tempus est* S. On a de la peine à comprendre, comment ce que L. a lu *tempus est* ait pu être lu *opus est* par M. B., et la même remarque s'applique aux variantes *contempti sumus* B., *decepti sumus* S. au vers 255. En attendant qu'un nouveau recours au manuscrit dissipe les doutes, j'opterais pour *tempus est.*

V. 257 *sed eccam C a n t h a r a* B., *sed eccam C a n t h a r a m* S. Il faut se ranger du côté de M. S.; comp. v. 485 s. *sed eccam in ostio* / *C a n t h a r a m* B. et S., et Plaute, *Cas.* 574 *sed u x o r e m ante aedis eccam, Men.* 772 *atque eccam e amp se.*

V. 264 ss. *sed u i d e quia uo s bene dixi, aucupium ¡uos esse, sed quaestus quem facio ¡ similis esi a u c u p i (aucupii* cod., note de l'apparat) *in aucupio. /haec sunt auceps, area, cibus*, *aues* B., *sed r i d e* (il cod. *uide*, note de l'apparat), *quia non bene dixi aucupium* / *uos esse. sed quaestus quem facio¡ similis est a u c u p i i, in aucupio ¡haec sunt: auceps, area, cibus, aues* S. On donnera raison sur toute la ligne *k* M. S.

(1) La collation de N. donne *sinceri* ce qui est une des preuves manifestes de son infériorité vis-à-vis de celle de L,

A partir du vers 265, il y a imitation de Plaute, *Asin.* 2 15 ss. *hic noster quaestus aucupi (aucupii* leçon chronologiquement impossible des manuscrits (1) que Piccolomini devait donc trouver dans celui qu'il utilisait) *similhmust. auceps*, *quando concinnauit aream*, *offundit cibum: aues adsuescunt* etc. La correction de M. B. *aucupi* qui, étant donné la ponctuation qu'il a adoptée, ne pourrait être que le datif de *auceps*, va à contrefin, car au lieu de *aucupi*, il faudrait *aucupis* (sc. *quaestui)* «Notre métier ressemble à celui de l'oiseleur (et non: à l'oiseleur)». Mais avec la ponctuation de M. S. tout est parfaitement en ordre, *sed uide quia uos bene dixi*, *aucupium uos esse* est du baragouin. L'entremetteuse Canthara, pour engager Diophanès et Théobule à monter chez elle, les apostrophe en ces termes (v. 258 s.): *saluete, mea um demi a*, *messis mea! /quin ascenditis*, *aucupium meum?* «Soyez les bienvenus, ma vendange, ma moisson ! Que ne montez-vous donc pas, ma chasse aux oiseaux?» La réponse est un éclat de rire de Théobule: *hahahe!* (2), sur quoi Canthara, furieuse, lui lance *quid rides?* Ce *quid rides* est repris dans la suite par *sed ride*, *quia non bene dixi aucupium uos esse* «Mais ris toujours parce que, à ton avis, je me suis mal exprimée en vous appelant une chasse aux oiseaux. C'est pourtant clair: notre métier, à nous autres entremetteuses, est pareil à la chasse aux oiseaux».

V. 269 ss. *uos estis aues / qui bene salutati consuescitis / et compellati blanditer suauiis/ . . . d e p r e n d í m e i s (meis* lectio incerta) *retibus* B., *de pr en di mi ni retibus* S. L'infinitif *deprendí* ne peut pas se construire ; il faut *deprendimini*, faisant pendant à *consuescitis.*

V. 286 *nam mare non est m a r e ut tu es mare* B., *nam mare non m a r e e s t* S. L'apparat de M. S. ne mentionnant pas de désaccord entre les collations de L. et de .N., j'estime

(1) On sait, en effet, que le gén. sg. des thèmes substantifs en -/0- se terminât en *-1* et non en -n jusqu'à la fin de l'ère républicaine.

(2) *hahahe* N. comme B., mais L. affirme que le second *ha* a été corrigé en *he.* Ne serait-ce pas plutôt le contraire? Bien entendu, dans l'orthographe du copiste du manuscrit de Prague, *hahahe* peut représenter *hahahae,* graphie qui alterne avec *hahahe* dans les manuscrits de Plaute et de Térence et, de même, chez les grammairiens; voir Thes. 1.1. V, 3, 2513.

qu'il y a lieu de se rallier à son texte, bien que la comparaison de Plaute, *Asín.* 134 *nam mare h au d m a r e e s t: uos mare acerrumum* semble constituer une présomption en faveur de celui de M. B.

V. 287 s. *ingrata atque irrita sunt omnia / quae dedi aut, pol, feci bene* B. C'est bien ce qu'on trouve dans le manuscrit, mais M. S. a restitué *aut q u o d feci bene* d'après Plaute, *Asin.* 136 s. *ingrata atque inrita esse omnia intellego quae dedi et q u o d bene feci* et cette restitution paraît sinon certaine, du moins plausible. On pourrait objecter, il est vrai, que Piccolomini, s'imaginant que, chez Plaute, *quod bene feci* se rapporte à *omnia* comme *quae dedi*, aurait été choqué par *quod*, mais si tel était le cas, on se demanderait en vain, pourquoi il aurait remplacé ce *quod* par *pol* et non pas plutôt par *quae.* J'incline donc à penser que *pol* est une faute du copiste, due à l'anticipation de *pol* du vers 290 *ego*, *p o l, te ulciscar.*

Y. 307 ss. *uenient quia nemo cubilibus/dignatur eas, n u n c ipsi qui fricant equos, /postquam restinctus ignis est, retinent eas* B., *nec ipsi* S. En lisant la tirade de Théobule v. 301 ss., on ne peut pas méconnaître un instant que M. B. doit s'être trompé. Le sens est: «Ces courtisanes, même les valets d'écurie n'en veulent plus, dès que leur chaleur est éteinte, dès qu'ils ont assouvi leurs désirs charnels».

V. 313 La leçon du manuscrit *eruptatoque uino* a été changée sans raison valable en *eructatoque uino* par M. B. Sur *erupt(u)are,* doublet vulgaire de *eruct(ü)are,* voir le Thesaurus linguae Latinae v, 2, 825. fr. *roter* et ital. *ruttare* ont pour ancêtre latin *ruptare*.

Y. 314 ss. *quo nunc coquos ¡ ac muliones ore et s an dapii as, ¡histriones et mimos, tibicines ¡ exosculantur* le manuserit, *sandapila* signifie «cercueil, bière»; or, dans l'énumération ci-dessus, il est question d'h o m m e s exerçant divers métiers peu considérés et l'on attendrait, par conséquent, *sandapilones* ou *sandapilarios* «des fossoyeurs, des croque-morts». Aussi, M. S. n'a-t-il- pas hésité à introduire dans son texte la correction *sandapilarios,* suggérée par L., tandis que M. B. s'en est tenu à la leçon du manuscrit, sans, toutefois, signaler la difficuité qu'elle soulève. Pour des raisons d'ordre paléographique,

il y aurait de sérieuses réserves à faire sur la substitution de *sandapilarios* (et de même de *sandapilones)* à *sandapilas.* La solution , me paraît, dès lors, devoir être cherchée dans la justification de la leçon transmise par le manuscrit. Serait-ce trop hardi de supposer que Piccolomini, par analogie d'ital. /rom-*betta* «la trompette» (l'instrument) et «celui qui sonne de la trompette» et de *tamburino* «le tambour» (l'instrument) et «celui qui bat du tambour», aurait employé *sandapila*, par extension du sens qu'il a chez les auteurs de l'antiquité, avec la valeur de «celui qui met en terre les cercueils»?

Y. 353 s. *non tamen prohibeo / hanc illis c o m p r o b a r i e r contumeliam* B., *exprobrarier* S. Visiblement, M. B. n'a pas cherché à comprendre son texte, car autrement il aurait marqué d'une croix *comprobarier* qu'il croyait lire dans le manuscrit. Il est permis, en effet, d'affirmer sans avoir vu celui-ci qu'il porte *exprobrarier.*

V. 358 s. *iam disquamaui pisces, congros*, *murenulas*/ *exdorsaui; iam fax o e x o s s a t a s i e n t* B. Ici, M, B. a été bien inspiré en laissant intacte la leçon du manuscrit *exossata sient.* M. S., sous prétexte que la syllabe finale de *exossata* forme le temps fort et qu'elle devrait, par conséquent, être longue, a accueilli la correction *exossatas sient*, proposée par M. Lenchantin de Gubernatis. Mais on ne peut que répéter toujours à nouveau que, chez Piccolomini, il n'y a pas d'argument à tirer de la prosodie et de la métrique. D'ailleurs, ce qui est décisif, notre passage est imité de Plaute, *Aul.* 3g8 s. *Dromo*, *desquama piscis; tu*, *Machaerio*, *congrum*, *murenam e x o s s a t a f a c s i e n t*. Le vers 399 de *YAululaire* est cité par Nonius sous la forme *congrum*, *murenam exdorsua quantum potest* et l'on admet généralement que c'est là sa forme authentique et que la leçon de l'ensemble des manuscrits de Plaute *exossata fac sient* est une glose explicative qui se serait glissée de bonne heure dans le texte, en se substituant au second hémistiche. De toute façon, Piccolomini aura trouvé dans le manuscrit de Plaute dont il s'est servi *exossata fac sient*, où le neutre *exossata* est conforme à la règle de l'accord qui veut que, si l'attribut se rapporte â deux noms d'êtres vivants de genre différent, il se mette au pluriel masculin, mais que si le sujet est représenté par deux noms de choses de genre différent, l'attribut prenne

la forme du pluriel neutre. Or, *conger* et *muren(ul)a* sont deux noms de poissons, mais, en l'espèce, il s'agit de poissons morts, donc assimilables à des objects. Et même si, au vers 359 de *Chrysis*, *exossata* était fautif, la conjecture de M. Lenchantin serait irrecevable, car il faut un nominatif et non un accusatif.

V. 3go *quid his secuin duriter a?mo·en culpitat?* B., *quid hic secum* S. Nul doute que M. B. n'ait mal lu.

Y. 418 *si mihi auscultas*, *exaudi iam consilium* B., *excudi iam consilium* S. Etant donné que M. S. ne note pas de divergence entre les collations de L. et de N., on condura ex silentio qu'il y a deux autorités en faveur de *excudi* contre une en faveur de *exaudi.* Dans ces conditions, je présume que la lecture de M. B. a été influencée par le fait que *excudi* lui paraissait inexplicable. Or, non seulement il ne l'est pas, mais il donne même un sens bien meilleur que *exaudi* qui forme avec *si mihi auscultas* une tautologie plate. Si l'on prend cet *excudi* pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour la 1ére personne du singulier du parfait de *excudere*, Lybiphanès dit à Charinus qui l'adjure de le sortir d'embarras: «Si tu veux bien me prêter l'oreille, j'ai déjà forgé un plan, j'ai un plan tout prêt».

V. 430 s. *et te lubentius quam tu lubentiam/agnoscet* B., *qua?n lubentia?n* S. Plaute, *Asin.* 267 s. *ubi ego nunc Libanum requiram aut familiarem filiu?n, ut ego illos lubentiores faciam quam Lubentiast?* semble donner raison à M. S. De toute façon, il faut imprimer *Lubentiam* avec une majuscule.

V. 597 ss. Chrysis, s'adressant à Théobule et à Diophanès: *sed agite p a n n i c u l u m , / introspicite sicut ex balneo / exiuimus*, *7nundae et nitidae sumus / nec uideri*, *si placet*, *refugi?nus* B., *sed agite p e r i c u l u m* S. *agite periculum* est incompréhensible. La leçon de M. B., par contre, donne un sens excellent, à la condition qu'on mette un point après *introspicite* (comme l'a fait M. S.): «Poussez le rideau et jetez un coup d'oeil à l'intérieur. Comme nous sommes sorties du bain, nous sommes propres et resplendissantes et si cela peut vous faire plaisir, nous ne nous défendons pas d'être vues».

Y. 666 s. *ite huc*, *animam silentio premite,/ne i l l a uerba uestra arbitrari queant ¡ amatores*, *i n s t a m u s*, *qui iacent*

alii B., *ne i l l i* et *amatores in s c a m n i s qui iacent alii* S. *illa* est une mélecture de M. B. comme au vers 10 *nulla* pour *nnlli* (voir plus haut p. 106) et *in scamnis* est exigé par *iacent*, lequel, non accompagné d'un circonstanciel de lieu, est en l'air.

V. 689 *cras illam m u t i l a b 0 male* B., *mul et ab o male* S. qui renvoie à Térence, *Eun.* 774 *??taie mul c ab o ipsam*, mais sans, pour autant, changer *?nnlctabo* en *mnlcabo* comme c'eût été logique du moment qu'il faisait état du passage parailèle de Térence. La leçon de M. B. emprunte une certaine vraisemblance au fait que, tandis que, chez Térence, le soldat fanfaron Thrason se borne à dire qu'il rossera de belle façon Thaïs pour la punir de l'aifront qu'elle lui a fait, Diophanès, chez Piccolomini, énumère par le menu les mutilations qu'il compte infliger à la courtisane qui l'a berné: il lui arrachera la langue, lui crèvera les yeux, lui brisera les os, lui coupera les oreilles. Or, *?nulcare* «rosser» ne paraîtrait guère être le terme propre pour annoncer une série de mutilations sauvages. Faudrait-il alors considérer *mul(c)tabo* comme la leçon authentique, *mul(c)tare* ayant le sens général de «punir»? Je préfère suspendre mon jugement.

V. 729 *pars in a ? n p l e x u s 7neretricum iacet* B., *in a?nplexu* S. *in amplexus* est une mélecture manifeste de M. B.

Pour ce qui est de la structure métrique de la *Chrysis*, tout ce qu'on en peut dire, c'est que Piccolomini a choisi, en principe, comme mètre le sénaire iambique. Mais comme il s'est approprié quantité de vers de Plaute, écrits en d'autres mètres, et que, au surplus, il ne possédait que des connaissanees frustes et rudimentaires en matière de prosodie et de métrique, ses «sénaires», bien souvent, n'en sont pas. Qu'il me suffise de citer ici quelques exemples pris au hasard. Les vers 220 *nan omnium unguentu77 odos prae tuo nausea est* et 382 *quod lubet, non lubet iam id continuo*, empruntés textuellement à Plaute, *Cure.* 99 et *Cist.* 214, sont le premier un tétramètre crétique, le second un dimètre anapestique acatalectique. Même dans les cinq premières scènes qui, au point de vue métrique, sont sensiblement moins négligées que les suivantes, il arrive souvent que des syllabes brèves forment le temps fort parce qu'elles sont accentuées; comp. des fins de

vers telles que v. 36 *aliud àliam*, v. 48 *mihi suppétias*, v. 91 *incepisses (incipissis* optime Mariotti, *l.* c. p. 119) *spoliis.* Dans les dernières parties de la pièce, on ne peut même souvent plus guère parler de composition métrique; témoin des «vers» comme 704 *orat me Bacchis cedere militi* ou 803 *optimi uini ueteris tres cados.*

ADDENDVM. M. Mariotti, qui a bien voulu prendre connaissanee de cet article avant la mise sous presse, attire mon attention sur une explication ingénieuse, proposée par M. Giuseppe Bernetti dans la revue *La Rinascita* vi (1943), p. 6*2, pour rendre compte de *ueneris* qui serait, au vers 70, la leçon du manuscrit de Prague selon M. S. et que celui-ci a cru devoir corriger en *uenerit* (voir plus haut p. g5). Il s'agirait de *ueneris*, subj. prés, de *uenari* au sens de «prendre (en chassant)», attesté par Cicéron, *Verr.* 2, 47: *si minus eiusmodi quippiam uenari potuerant* (sc. *canes Cibyratici)* «Si les limiers de Cibyrata avaient réussi à prendre dans leur chasse quelque objet de ce genre de moindre valeur». Cette interprétation suppose, bien entendu, que le manuscrit de Prague porte effectivement non seulement *ueneris*, mais aussi *aurum ;* tant que les leçons de B. *uenenis* et *auro* n'auront pas été infirmées par une nouvelle collation, le doute subsistera. A propos du vers 597 (voir plus haut p. 113), M. Mariotti envisage la possibilité que *agite periculum* serait dit pour *facite periculum.* On lui objectera qu'on verrait mal pour quel motif Piccolomini aurait employé la tournure non attestée *agere periculum* au lieu de *facere periculum* d'un usage courant dans les pièces de Plaute et de Térence auxquelles il a fait des emprunts; comp. Plaute, *Asin.* 617, *Bacch.* 63 ; Térence, *And.* 565, *Eun.* 476, *Pliorm.* 326. g33, *Hêc.* 767. A noter surtout que Piccolomini lui-même dit au vers 16 *cum periculum fecimus.*

Neuchâtel (Suisse), septembre 1948.

MAX NIEDERMANN.